



## Municipales et cantonales 2008 Qui choisir ?

### ANTICOR aux électeurs :

Avant d'aller voter posez-vous les bonnes questions !

Ce questionnaire exclusif a pour objet de vous aider à faire le bon choix contre la corruption et pour la prime à l'intégrité en politique ! Posez ces questions aux candidats qui se présentent en mars 2008 pour solliciter vos suffrages.

### ⊗ *Le profil des candidats*

1. les candidats qui sollicitent votre confiance sont-ils intègres : ont-ils déjà fait l'objet de condamnation et/ou de mises en examen pour des faits graves en relation avec l'argent public : corruption, abus de bien social, favoritisme, prise illégale d'intérêt, trafic d'influence, autre ?

OUI NON

2. Nous savons que le cumul des fonctions exécutives et des mandats (surtout dans le temps) favorise le clientélisme et la corruption, tout comme les conflits d'intérêts et le trafic d'influence.

Evaluez votre candidat : est-il disponible et à l'écoute des citoyens ?

OUI NON

Est-il en situation de cumul des mandats ?

OUI NON

Si oui, lesquels : mandats locaux et nationaux, plusieurs mandats locaux, fonctions exécutives (présidence de syndicats intercommunal, OPHLM, SEM, autres ?)

Combien d'indemnités perçoit-il ? S'il atteint le plafond légal, savez-vous à qui il reverse le surplus de ses indemnités (pratique appelée aussi écrêtement) ?

### ⊗ *Gestion publique*

3. Plusieurs études et rapports récents (l'Expansion, l'UFC que choisir, Chambres régionales des comptes), montrent que la gestion des services publics en maîtrise directe par le biais d'une Régie publique s'avère souvent la moins coûteuse notamment pour l'eau.

Quel est le mode de gestion des principaux services publics de votre commune : régie, Délégation de Service public (DSP) à une entreprise privée ?

Qu'en disent les candidats ?

	Régie publique	DSP
Gestion de l'eau		
Gestion des ordures ménagères		
Chauffage urbain		

4. Sachant que le prix moyen de l'eau peut être évalué à 3 euros par mètre cube, quel est celui que vous payez ?

Les candidats s'engagent-ils à revoir son calcul en cas d'élection ?

OUI NON

5. Les candidats s'engagent-ils à demander des comptes aux opérateurs gérant ce service public de l'eau ?

OUI NON

6. Les marchés publics de votre commune et/ou de votre département sont-ils respectueux des normes de concurrence ou ont-il déjà fait l'objet de remontrances (Chambres régionales des Comptes, autres) ?

OUI NON

Les appels d'offre : en tant que citoyen constatez-vous une tendance de la part des élus à confier des marchés souvent aux mêmes prestataires ?

OUI NON

7. Les commissions : les attributions de logements sociaux sont-elles effectuées dans le cadre d'une commission ouverte à l'opposition ?

OUI NON

Qui préside la commission d'attribution des logements sociaux et l'OPHLM : le Maire ou l'un de ses proches adjoints ? Un membre de l'opposition ?

8. Le budget communication d'une collectivité est souvent l'indicateur de dérives : derrière une promotion déraisonnable du maire et/ou du Conseil Général, s'abrite l'incurie de son action et la mauvaise gestion des finances. Pour évaluer la pertinence des dépenses réalisées au titre de la communication, interrogez-vous sur l'opportunité de panneaux d'affichage, magazines, éclairage, dîners, frais d'inauguration, etc : ce sont vos impôts qui partent en papier glacé et/ou en petits fours ...

Connaissez-vous le montant du budget communication ?

OUI NON

9. Les candidats prennent-ils des engagements en matière de transparence, de contrôle des dépenses, d'implication et d'information des citoyens dans la délibération et la gestion publique ?

OUI NON

Avez-vous constatez des difficultés pour obtenir des renseignements sur la gestion de votre ville ?

OUI NON

10- La gestion de votre commune/département a-t-elle déjà fait l'objet de rapports révélant des malversations ou de très graves anomalies ?

OUI NON

Si un candidat n'est pas en mesure de vous apporter des réponses précises à ces questions, c'est qu'il n'est peut-être pas honnête. Si ses réponses sont carrément vagues, incomplètes, c'est qu'il n'est peut-être pas qualifié pour ce poste.

Remarque : les deux cas de figure peuvent être possibles...

Réponses à renvoyer à ANTICOR :

[associationanticor@yahoo.fr](mailto:associationanticor@yahoo.fr) - par courrier : 5 avenue des Piliers  
94210 La Varenne St Hilaire